

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2019 À 17 H 30, À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Suzanne Roy, mairesse
Mme Amélie Poirier, conseillère municipale
M. Jean-Pierre Bernier, citoyen
M. Louis Masson, citoyen
M. Steven Murray, citoyen
M. Gaétan Lavigueur, citoyen
Mme Béatrice Ronvaux, représentante de l'école du
Grand-Chêne
Mme Mélanie Brisson, adjointe au directeur général et directrice
Communications, relations avec les citoyens et ville intelligente

REPRÉSENTANTS DE CONSTRUCTION DJL :

M. Christian Cloutier, directeur Carrières et industries mobiles
M. Jocelyn Dulude, contremaître,
Mme Jade Ouellette, conseillère QPE
Étienne Proulx, acousticien de la firme Yockell

ÉTAIT ABSENTE : Mme Lucie Bisson, conseillère municipale

1. **MOT DE BIENVENUE**

Mme Suzanne Roy, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Rencontre avec les représentants de DJL
 - 3.1 Présentation de l'étude acoustique;
4. Approbation du compte rendu de la réunion du 6 mai 2019;
5. Suivi des plaintes 2019;
6. Planification des prochaines interventions;
7. Autres sujets :
 - 7.1
8. Prochaine réunion;
9. Levée de la réunion.

3. **RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE DJL**

M. Christian Cloutier, directeur et industries mobiles chez Construction DJL, débute la présentation en rappelant que la firme Construction DJL va au-delà du respect des exigences ministérielles concernant le bruit et le dynamitage afin, notamment, de conserver des liens de bon voisinage.

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE COMPTE RENDU DU 11 DÉCEMBRE 2019

Il revient sur les initiatives réalisées par l'entreprise en 2019 pour diminuer les nuisances associées à ses activités :

- Adoucissement de l'aspect visuel :
 - o Arrêt, déplacement & relocalisation du site d'entreposage de matériaux recyclables provenant des infrastructures routières ;
 - o Relocalisation du dépôt à des niveaux inférieurs ;
 - o Ensemencement hydraulique destiné à l'amélioration visuelle à la carrière de Saint-Bruno.
- Limitation de la poussière :
 - o Mise en place d'un ensemble de solutions adaptées et d'aspersion automatisée aux différentes zones d'exploitation de la carrière ;
 - o Présence permanente d'un camion à eau pour humidification des accès et le balayage mécanique des accès routiers.
- Suivi (continuité) du plan d'exploitation :
 - o Le palier 5 est le plus près de Sainte-Julie. C'est une petite superficie ;
 - o Relocalisation de l'unité de concassage primaire sous abri (acquisition d'un concasseur primaire à mâchoire) ;
 - o Installation de revêtement en caoutchouc à l'intérieur du tamis-scalpeur.

Par la suite, M. Étienne Proulx, acousticien de la firme Yockell, débute la présentation de l'étude sonore effectuée le 28 juin 2019. Il rappelle les normes en vigueur, explique la méthodologie et illustre le positionnement des points de contrôle. Il explique les résultats suivants :

- P1 (100, avenue du Bel-Horizon) : le bruit de la carrière est très faiblement audible ;
- P2 (27, rue du Plateau) : il y a un dépassement négligeable de 0,5 dBA, mais cela n'est pas représentatif du bruit usuel produit par la carrière en raison des travaux extraordinaires de remblaiement ayant eu lieu le jour de la mesure ;
- P3 (108, rue Paul-De Maricourt) : le bruit résiduel est supérieur au bruit ambiant ;
- P4 (Parc Paul-De Maricourt) le bruit de la carrière est très faiblement audible.

Les membres du comité mettent en doute la justesse des résultats compte tenu que l'étude a été effectuée sur une seule journée, un vendredi midi, et que les lectures ont duré 30 minutes de surcroît. M. Étienne Proulx a défendu le fait que la méthodologie usuelle a été appliquée.

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE COMPTE RENDU DU 11 DÉCEMBRE 2019

M. Christian Cloutier s'est engagé à réaliser des mesures additionnelles lors des prochaines études. Il survole également les plaintes reçues cette année et s'enquiert auprès du comité si le traitement de celles-ci convient.

M. Jean-Pierre Bernier, membre du comité, souhaiterait être présent lors des mesures de bruit et qu'un rendez-vous soit pris au préalable. M. Christian Cloutier répond par l'affirmative. M. Étienne Proulx expose toutefois les difficultés quant à la prise de rendez-vous ; plusieurs facteurs incontrôlables influencent la journée choisie et il est fréquent de devoir se mobiliser à la dernière minute quand les conditions favorables sont présentes.

Les membres questionnent aussi les possibilités que le bruit ambiant soit moins fort quand la carrière est en fonction. M. Étienne Proulx explique que cela est possible quand un autre bruit est entendu durant la période d'étude. Dans le cas du P3, par exemple, des travaux étaient réalisés à proximité.

M. Jean-Pierre Bernier intervient en mentionnant qu'à son avis, les études de bruit ont un potentiel discutable. Ce qui est important, c'est la capacité de la carrière à se mobiliser lorsqu'un équipement fait du bruit, de reconnaître le problème et d'intervenir. M. Jean-Pierre Bernier salue les efforts déployés à cet effet et demande que la collaboration se poursuive.

M. Christian Cloutier reprend la parole pour présenter les mesures d'atténuation prévues en 2020 :

- L'achat d'un nouveau camion pour l'unité de concassage primaire. Ce camion est insonorisé avec du caoutchouc épais dans la benne, est muni d'un système de silencieux et d'un avertisseur de recul discret. À ce sujet, M. Dulude, contremaître chez Construction DJL, précise que des affiches sensibilisent les camionneurs à l'importance de ne pas faire claquer la benne et que les contrevenants s'exposent à une expulsion. Certains camionneurs externes ont été expulsés du site pour cette raison ;
- Le réaménagement du chemin d'accès de la carrière afin de réduire les résidus laissés sur la route par les camions qui empruntent le chemin du Fer-à-Cheval en sortant des installations.

Par la suite, Mme Jade Ouellette, conseillère QPE chez Construction DJL, mentionne que les portes ouvertes de la carrière ont connu un grand succès et que près de 20 % des visiteurs sont des résidents de Sainte-Julie qui viennent par curiosité.

Elle présente également les projets de la carrière en matière de développement durable : la plantation d'arbres, la participation au programme ICI, on recycle et la participation volontaire au programme TerraCycle.

Mme Suzanne Roy, mairesse, mentionne alors l'intérêt de la Ville à recevoir des projets de plantation. Mme Amélie Poirier, conseillère municipale et membre du comité, demande pour sa part s'il est possible de planter à la verticale pour dissimuler encore davantage les activités de la carrière. Mme Jade Ouellette mentionne que cela sera évalué.

4. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 6 MAI 2019

Les participants approuvent le compte rendu de la réunion du 6 mai 2019.

**COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE
COMPTE RENDU DU 11 DÉCEMBRE 2019**

5. SUIVI DES PLAINTES

Un survol des plaintes a été présenté par M. Christian Cloutier durant sa présentation. Cela correspondait aux dossiers enregistrés par la Ville.

6. PLANIFICATION DES PROCHAINES INTERVENTIONS

Une rencontre sera tenue à l'été 2020 pour évaluer le résultat des mesures mises en place.

7. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été abordé.

8. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La date n'a pas été fixée.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 19 h 45.

L'adjointe au directeur général,
directrice des Communications, relations avec les citoyens
et ville intelligente,

Mélanie Brisson

MB/bl
2019-12-19